

Hébergement / logement

La double peine des enfants placés : à 18 ans, "ils doivent voler de leurs propres ailes"



5 janvier 2018, par [France Inter avec](#), [Sonia Bourhan](#)

En France, on estime qu'un SDF sur quatre est un ancien enfant placé. Ne bénéficiant plus d'aide lorsqu'ils atteignent leur majorité, ces enfants doivent se battre pour poursuivre leurs études et ne pas s'isoler. C'est le cas de Brice, 20 ans, à Paris.

Le Gouvernement a lancé en décembre une concertation sur la prévention et la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes. Les conclusions de ce travail seront remises à Emmanuel Macron en avril prochain. La situation des jeunes qui sortent des dispositifs de protection de l'enfance fait partie des thèmes de ce vaste chantier.

Quand Brice a eu 18 ans, il était en première année de BTS. Il a alors dû se débrouiller seul très rapidement, après des années passées en foyer. En effet, **aujourd'hui, lorsqu'un jeune qui a été placé en foyer atteint l'âge de 18 ans, il ne bénéficie plus de la prise en charge de l'Aide sociale à l'enfance (ASE).** Il existe les "contrats jeunes majeurs", financés par les départements, qui permettent de prolonger la prise en charge du jeune par l'ASE au-delà de sa majorité, en fonction de son projet personnel et professionnel. Mais l'obtention de ces contrats est de plus en plus aléatoire, faute de moyens suffisants. **Dans ces conditions, il est difficile à ces jeunes de poursuivre des études, de faire les démarches administratives, de trouver un logement puis d'obtenir un emploi. (...)**

<https://www.franceinter.fr/info/contrats-ase>

Activité du SIAO/115

1633 appels en décembre 2017 dont :

- 142 demandes orientées vers les abris de nuits
- 16 orientations vers des hébergements d'urgence dont 6 suite à des violences.
- 847 appels réorientés vers l'Instance de Régulation
- 9 demandes orientées vers l'hôtel dont 7 suite à des violences

Dans ce numéro

- La sortie des dispositifs ASE
- Activités du SIAO/115
- Le logement d'abord
- L'Archipel des Sans Voix
- Actualité Internationale : l'Irak et l'Albanie
- Les données 2017 de l'OFPPA

L'exemple de la Finlande

Depuis plus de trente ans, ce pays met en œuvre une politique volontariste pour résoudre la question des SDF : « un logement d'abord » et la réinsertion suit. Selon ses promoteurs, **cette politique « permet d'économiser 15.000 euros par an et par personne ».** Depuis les années 1980, ce pays du nord de l'Europe est passé de près de 20.000 à 6.644 personnes sans domicile fixe (SDF). À titre de comparaison, en France, le nombre de SDF a augmenté de 50 % depuis 2001 pour atteindre les 141.500 début 2012, d'après le rapport sur le mal-logement édité par la Fondation Abbé-Pierre. Certes, la France est douze fois plus peuplée que la Finlande. Mais en proportion, ces chiffres montrent que le pays scandinave compte deux fois moins de SDF que la France.

Le secret de cette réussite ? **Une politique menée du local au national, nommée « un logement d'abord »**, portée par des acteurs engagés issus de trois ministères fondamentaux : l'Environnement, chargé de la construction et de la rénovation des habitations ; les Affaires sociales et la Santé, pour la prise en charge des personnes ; et les Finances, pour dégager le budget nécessaire et soutenir les initiatives. (...)

La théorie est mise en pratique d'abord par des associations, de leur propre initiative, comme le Helsinki Deaconess Institute dans les années 1990 ou la VVA, au début des années 2000. **Les personnes concernées sont celles complètement sans domicile depuis un an ou de façon répétée durant trois ans.** Les causes sont variées : environnement difficile ou insalubre, problèmes d'alcool, incapacité à payer son loyer, etc. En Finlande, 80 % des SDF logent chez des amis ou de la famille. Dormir dans la rue est impossible la moitié de l'année, pour cause de grand froid, les températures pouvant baisser jusqu'à - 25 °C l'hiver en ville. (...)

<https://reporterre.net/La-Finlande-loge-les-SDF-et-ca-va-beaucoup-mieux>

Et dans le Doubs ?



Le conseil départemental du Doubs a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt « **territoires de mise en œuvre accélérée du Plan Logement D'abord** ».

Le plan propose un changement de logique et vise à réorienter rapidement et durablement les personnes sans domicile de l'hébergement vers le logement, grâce à un accompagnement adapté, modulable et pluridisciplinaire. En accélérant l'accès au logement des personnes à la rue et hébergées, le plan Logement d'abord entend fluidifier l'hébergement d'urgence afin de lui permettre de retrouver sa vocation première d'accueil inconditionnel pour les personnes en situation de grande détresse.

Présentation de l'association « l'Archipel des sans-voix »

A l'origine du projet : une rencontre avec Isabelle Maurer (*) lors d'une soirée d'échanges organisée en février 2015 à l'occasion de son livre « Je ne baisserai plus les yeux », sur le thème « **Précarité et pauvreté : comment rester debout?** ».

Le récit par Isabelle Maurer de son quotidien, de ses engagements et de ses combats au nom des précaires et exclus, avec sa verve et son charisme, nous a donné une leçon de vie et d'humanité. Elle a su personnifier une réalité que nous côtoyons souvent sans vraiment la voir ni la comprendre. Il nous était alors impossible d'en rester spectateur et nous avons décidé de devenir des acteurs engagés pour « faire notre part ».

Cette rencontre nous a fait prendre conscience :

- Du **très large éventail des difficultés** rencontrées au quotidien par les précaires et les exclus
- De **l'existence de solutions proposées** par les populations directement concernées
- De **l'incapacité** dans laquelle ils sont **de se faire entendre** et encore plus **à se faire écouter**
- De leur **difficulté à participer activement à la résolution des problématiques** qui les concernent.

(*) Isabelle Maurer, citoyenne précaire et engagée dans de nombreuses associations, vit à Mulhouse. Elle est connue depuis 2013 pour son apostrophe de Jean-François Copé dans l'émission télévisée « des Paroles et des Actes » animée par David Pujadas. Elle est l'auteure en 2014 d'un livre biographique « Je ne baisserai plus les yeux » (Editions Les Arènes – <http://adsv.fr/?p=527>)

Nos buts

Nous avons fondé l'ARCHIPEL des SANS-VOIX pour être un **PORTE-VOIX des Sans-Voix** (pauvres, précaires, exclus), c'est-à-dire AGIR pour **faire entendre et imposer dans le débat public la voix des inaudibles et invisibles de notre société, ainsi que les propositions qu'ils formulent** et celles des associations qui travaillent avec elles. Pour cela,

- Nous voulons **organiser des évènements publics** et médiatiques pour **DONNER LA PAROLE** aux personnes et organisations concernées
- Nous voulons regrouper sur ce site internet un maximum d'informations qui concernent ces populations (pauvres, précaires, exclus quelles qu'en soient les causes),

Et en particulier :

- Des informations et des propositions émanant des associations qui agissent sur le terrain
- Des propositions de solutions émanant de personnes individuellement
- Des témoignages individuels ou collectifs, pour enraciner les propositions dans le terreau d'où elles émanent
- Des actualités (évènements, lettre ouvertes, communiqués, etc ...)

Et toutes contributions nécessaires à la compréhension des situations engendrées par la précarité et l'exclusion

<http://archipel-des-sans-voix.fr/projets/>

Irak: la moitié des déplacés rentrent chez eux

Par Le Figaro.fr avec AFP, publié le 04/01/2018

Pour la première fois depuis la percée du groupe Etat islamique (EI) en Irak en 2014, le nombre de personnes rentrées chez elles a dépassé celui des déplacés, a indiqué aujourd'hui à l'AFP l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Fin décembre, 3,22 millions de déplacés étaient rentrés chez eux tandis que 2,61 millions de personnes étaient toujours déplacées, indique l'OIM. Cette inversion de tendance intervient à la fin du mois durant lequel le pouvoir à Bagdad a proclamé la victoire militaire sur l'organisation extrémiste chassée de tous les centres urbains.

A titre d'exemple, "fin 2015, moins d'un demi-million de déplacés étaient rentrés chez eux", explique la porte-parole de l'OIM en Irak, Sandra Black. "En 2017, ils étaient 1,85 millions de déplacés à revenir", poursuit-elle.

"Le fait que les forces irakiennes ont repris de larges zones est important et la sécurité s'est améliorée", explique-t-elle encore. L'EI s'était emparé en 2014 du tiers de l'Irak et avait menacé jusqu'à son existence, avant que les forces irakiennes lancent une longue et sanglante contre-offensive, au cours de laquelle des quartiers entiers ont été réduits à néant par les combats.

Près d'un tiers des déplacés se trouvent dans la province de Ninive (nord), dont le chef-lieu est Mossoul, la deuxième ville du pays, théâtre pendant neuf mois d'une des plus dures guérillas urbaines des temps modernes. Parmi les déplacés de retour, plus d'un million sont revenus chez eux dans la province d'al-Anbar, à majorité sunnite, et où s'est jouée la toute dernière bataille pour reprendre les localités que contrôlaient encore les djihadistes.

Parmi eux, "près d'un tiers affirment avoir retrouvé leur maison en grande partie ou totalement détruite, et 60% modérément endommagée", selon Mme Black. En outre, de nombreuses infrastructures ont été touchées par les violences et dans certains quartiers ou localités entières, les habitants n'ont toujours ni eau ni électricité.

Pourquoi l'Albanie, où était M. Collomb ce vendredi [15/12/2017], est devenue un sujet de préoccupation pour l'UE (et la France)

Gérard Collomb se rend à Tirana pour dresser le bilan du plan de lutte contre l'émigration des Albanais.



INTERNATIONAL - C'est un pays dont on parle peu, mais dont la communauté ne cesse de grandir en France. **En 2016, l'Albanie est devenue le premier pays d'origine des demandeurs d'asile en France** avec 7432 demandes enregistrées par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides. C'est plus que pour des pays en guerre ou en proie aux famines tels que la Syrie et l'Afghanistan, le Soudan ou encore l'Irak. Un chiffre qui a doublé en un an, mais que le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb -en déplacement Tirana ce vendredi 15 décembre-, entend voir diminuer.

Actualité internationale (suite)

A l'occasion de cette visite, la France et l'Albanie se sont engagées à renforcer leur lutte contre l'immigration irrégulière. Un accord a été signé à Tirana par le ministre de l'Intérieur et son homologue albanais Fatmir Xhafaj, pour "lutter plus efficacement contre l'ensemble des formes de criminalité organisée", avec envoi de policiers et échange d'informations.

Quatre agents seront prochainement déployés en France, à Metz et à Lyon, qui concentrent une grande partie de la demande d'asile albanaise, ainsi qu'à la direction de la gendarmerie nationale et à la direction de la police judiciaire. Ces policiers apporteront à leurs collègues français "une expertise technique" et "soutien opérationnel", via un "rapprochement d'informations" sur ces filières soupçonnées d'organiser l'immigration irrégulière.

Hausse "absolument exponentielle"

La visite de Gérard Collomb en Albanie intervient trois mois après [la présentation à la France d'un plan d'action](#) par le ministre albanais des Affaires étrangères, et qui devait "renforcer, aux frontières de l'Albanie, les contrôles des départs vers la France et vers les autres pays de l'UE, et lutter contre l'émigration de mineurs isolés ainsi que contre la fraude documentaire". Les détails de ce plan -qui n'établit pas d'objectifs chiffrés- n'ont pas été communiqués. Mais la visite sur place de Gérard Collomb doit permettre d'en dresser le bilan.

La France, et plus largement l'Union européenne, sont vus comme un eldorado en Albanie, pays de 3 millions d'habitants à peine plus grand que la Bretagne où le phénomène d'émigration s'est nettement accru à partir de 2010. Selon les chiffres officiels, 17.095 Albanais ont ainsi fait une demande d'asile au sein de l'espace Schengen au cours des neuf premiers mois de l'année. L'Allemagne est aussi prisée, avec 4750 demandes, mais Berlin a endigué le phénomène.

A l'inverse en France, la tendance devrait s'amplifier puisque le ministre de l'Intérieur a fait état fin octobre d'une hausse "absolument exponentielle", en précisant qu'"au premier semestre, nous en sommes à 4200" demandes de ressortissants albanais. (...)

www.huffingtonpost.fr/2017/12/14/pourquoi-lalbanie-ou-se-rend-collomb-ce-vendredi-est-devenue-un-vrai-sujet-de-preoccupation-pour-lue-et-la-france_a_23303340/

Les données de l'asile 2017 à l'OFPRA

Pour l'ensemble de l'année 2017¹, la demande d'asile globale introduite à l'OFPRA atteint les 100 412², en hausse de 17 % par rapport à 2016³.

Les principaux pays d'origine de la demande d'asile⁴ en 2017 sont l'Albanie (7 630 demandes), l'Afghanistan (5 987), Haïti (4 934), le Soudan (4 486), la Guinée (3 780) et la Syrie (3 249). On note au cours de cette année 2017 une progression notable de la demande en provenance de pays d'Afrique de l'Ouest comme la Côte d'Ivoire et la Guinée. En 2017, **près de 43 000 personnes ont été placées sous la protection de l'OFPRA** aux titres du statut de réfugié et de la protection subsidiaire, en hausse de 17 % par rapport à 2016.

En 2017, le taux de protection s'établit à 27 % à l'OFPRA et à 36 % en prenant en compte les décisions de la CNDA. Le léger fléchissement du taux de protection par rapport à 2016 correspond à la hausse de demandes relevant de faibles taux de protection comme l'Albanie (6,5 %⁵) et Haïti (2,8 %), tandis que les taux de protection pour certains pays restent élevés comme pour la Syrie (95,2 %), l'Afghanistan (83,1 %) et le Soudan (59,6 %).

